

Compte-rendu de mandat CHSCT-SD extraordinaire COVID-19 du 27 avril 2020

Présents : M Bourne Branchu DASEN, président du CHSCT Mme Rochette (Secrétaire Générale SG), , M.Miroux (secrétaire DAGFI), Mme Sophie Baillargeat, M. Alain Michel et M. Benoît Thomasson (conseillers départementaux de prévention), Mme Georges (médecin de prévention), , Mme Duloum (conseillère de prévention académique) , FSU, FO, UNSA.

Cette réunion s'est tenue en Visio-conférence

Déclaration liminaire du Dasen : il rend hommage à M.Michel (conseiller de prévention) pour qui ce sera le dernier chsct-D car il va faire valoir ses droits à pension.

Déclarations liminaires :

1. FSU
2. FO (en pièce jointe)
3. Pas de déclaration pour l'UNSA éducation

1- Bilan chiffré pour le département du Tarn concernant :

Un point a été fait sur la situation depuis le dernier CHSCT D du 7 avril :

le dispositif accueil d'enfants de soignant.es :

dispositif évolutif en fonction des semaines :

- **Quel est le nombre d'élèves accueillis ?** Depuis la reprise, plus d'enfants, entre 150 et 200, maximum 193
- Environ 30 écoles ouvertes, au total 33 mobilisées et 2 collèges. Les lieux scolaires sont à nouveau mobilisés depuis la rentrée scolaire. Lacaune et Réalmont en accord avec les mairies, mobilisation d'un lieu tiers à celui des écoles, le centre de loisir a été préféré. Pas de zone déficitaire, couverture équilibrée. Ttes les circonscriptions sont couvertes.
- Depuis la reprise, entre 60 et 80 personnels éducation nationale mobilisés et une 50aine de personnels municipaux.
- On ne sait pas s'il y a des personnels stagiaires volontaires.

Masques : bilan depuis la réception des masques :

Livraison quotidienne de masques. Travail avec les ien. Echange quotidien pour que les masques soient livrés. Adresse mail covid-19 pour pouvoir anticiper la demande et pouvoir livrer le jour J.

- **Le masque est une denrée précieuse, (surtout quand on en manque!)** dotation permettant de tenir sur une certaine durée et limitant les risques de perte de masques. On a doté au plus près des besoins. Toute livraison de masques s'accompagnait de documents d'accompagnement. Suivi des préconisations : un masque / 4 heures par personnel (masque chirurgical). Les masques chirurgicaux protègent moins, confirmé par le médecin de prévention.
- **FO : La position des représentants du personnel, c'est la nécessité de doter les personnels d'un équipement reconnu par le code du travail et c'est le masque FFP2**

Le Dasen répond : Entendu, en l'occurrence, ce n'est pas le cas.

Sur la Continuité pédagogique :

Dispositif Docapost : Concernant l'envoi quelques établissements scolaires ont procédé à quelques envois (environ 8) lors de la deuxième semaine des vacances. Pic jeudi et vendredi (environ 200) cette semaine. Utilisation modeste de ce dispositif. On peut comprendre que **Docapost** ayant été mis en place pendant les vacances et puis maintenant avec la reprise qui se dessine le 11/05, il n'ait pas été

mobilisateur. De plus, les contraintes à respecter (mise en forme, nbre de pages, volume ...) sont trop importantes par rapport à d'autres dispositifs à commencer par l'envoi postal pur et simple.

2-Gestion du risque sanitaire-personnel :

Est-ce que la médecine de prévention a été sollicitée par les personnels ?

Médecin de prévention: Oui et beaucoup ne doivent pas être exposés le 11/05. Je suis heureuse d'avoir tous ces appels. Je suis un peu submergée. Le plus souvent, je ne connais pas ces personnes. Souvent, j'aurais besoin d'un certificat médical du médecin. S'il y a un certificat médical, il faut l'envoyer au service RH qui n'ira jamais à l'encontre d'un certificat médical.

Le médecin de prévention reconnaît en revanche qu'elle a été très sollicité ces derniers temps, car faut-il le rappeler FO mène depuis des années un combat pour que l'administration recrute davantage de médecin de prévention, à l'heure actuelle un seul médecin ne peut suffire sur notre département, et le médecin de prévention doit assurer sa mission sur plusieurs départements.

Est-ce qu'on peut avoir la liste des pathologies à risque ?

Sur internet : taper personnes à risques, haut conseil de la santé, covid-19.

Pour FO, cette question est importante, car même si l'administration se retranche derrière le secret médical, le fait de n'avoir aucune remontée des cas possibles de COVID 19 pose le problème d'une part du nombre de personnel infecté ou susceptible de l'être, comment dans ce cas prendre des mesures d'isolement et de suivi des personnels et pose aussi celui de la reconnaissance en maladie professionnelle.

Sur les cas de COVID19, reconnus :

Médecin de prévention: : Il y a eu des cas de covid en début de confinement mais les gens ne pouvaient pas transmettre le covid car confinés. A partir du 11/05, on doit pouvoir se rapprocher de tous les sujets contacts, on doit être informé et proposer un dépistage. Il est impératif de rompre cette chaîne de transmission. Tout le réseau va devoir être sollicité. Est-ce que c'est l'ARS qui prendra la main ?

Encore une fois beaucoup d'incertitudes sur le suivi des personnels après le 11 mai, rien ne semble prêt et cela ne nous rassure pas sur la reprise annoncée du 11 mai.

RSST : 1 seul RSST est remonté, problème de nettoyage dans une école primaire, résolu depuis.

DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques)? Est-ce qu'il va être adapté aux risques du covid ?

M.Michel : On a travaillé la semaine dernière sur une mise à jour du DUER. Les serveurs qui hébergent le DUER ne sont pas accessibles car les personnes qui s'en occupent sont confinés. Il faudra attendre leur retour au rectorat. On demande dès que possible à ce qu'il soit amendé.

Mme Duloum : En attendant, il nous semble que la question d'évaluation des risques est primordiale. Question de l'hygiène primordiale : présence de serviettes jetables, toilettes en nombre suffisant ... Dans l'immédiat, on propose que le risque d'hygiène soit présent dans le DUER. Pour que tout le monde puisse s'y retrouver même si ce n'est pas totalement satisfaisant.

M. Thomasson : Nous avons regardé tous les signalements depuis 2011, analyse seulement des écoles. 35 écoles qui sont susceptibles d'avoir des pbs liés aux risques à l'hygiène. En une semaine, grâce à l'action des APC, on devrait voir où en sont ces pbs. Avec les visio entre ien et directeurs d'école, on pourrait demander un retour sur la situation.

Pour FO l'actualisation des DUER est une responsabilité essentielle de l'employeur, l'employeur doit évaluer les risques qui existent dans les services et détailler les mesures de prévention qui sont mises en œuvre, l'actualisation doit être réalisée pour le COVID. Dans ce domaine aussi peu de choses sont prêtes dans la perspective de la reprise

3- Déconfinement – pistes pour le 11 mai ?

Question de la reprise au 11 mai. Nous ne voulons pas collaborer à une deuxième vague

de contamination. Une liste de questions est proposée au Dasen, questions auxquelles la plupart du temps, le Dasen ne peut répondre.

- Seules précisions données par l'administration :

Nous attendons le cadrage national qui précisera les conditions de reprise. Tout le monde y réfléchit en ce moment. Regardez ce que dit le conseil scientifique à ce sujet, c'est très intéressant.

- A la question des préoccupations des collègues sur cette reprise :

Le Dasen répond : J'entends bien. Il y aura des principes. Les situations sont très différentes mais à identité de formation, nous pouvons avoir des locaux différents. Ce ne sera pas les mêmes problématiques. Il y aura toute une série de considérations locales à prendre en compte. Des principes généraux précis et puis tout le bon sens pour les adapter aux contextes locaux.

FO : Nous avons besoin de connaître des éléments de façon très précise. Nous réclamons, conformément à l'avis du CHSCT ministériel, le dépistage systématique des élèves et des personnels. Le nombre de dépistages à réaliser dépend du nombre de personnel et d'élèves accueillis. La reprise serait échelonnée. Quels sont les effectifs qui vont reprendre la 1^{er} semaine, 2^e semaine ... nbre de collègues qui vont reprendre ? Il est aussi important de savoir qui ne pourra pas reprendre ? (personnel à risques, personnel qui dans leur entourage ont des personnels à risques, personnels qui devront assurer la garde de leurs enfants qui n'auront pas repris.) Vous avez besoin de toutes ces infos pour évaluer le nombre de masques et gérer les locaux dans certains établissements. Est-ce que vous êtes en capacité monsieur le DASEN de nous donner des éléments d'infos à ce sujet ?

Réponse du Dasen : Vous évoquez plusieurs fois la question du test. Avis du conseil scientifique p8. « Un dépistage massif par tests ... n'est pas envisageable » Je ne sais pas quelle sera la décision mais voici ce que dit l'avis.

FO : J'entends ce que vous dites mais nous ne pouvons accepter en tant que représentant du personnel l'argument que parce que nous n'avons pas les moyens de procéder à ces tests, ils n'ont pas d'intérêt. Le conseil scientifique n'était pas favorable à l'ouverture du 11/05 même s'il a acté la volonté politique de la faire.

Le Dasen : Non, mais je parle sous couvert du Dr Georges.

FO : Travaux de l'institut Pasteur à Crépy en Valois. La contamination même sans symptôme est très importante. La décision de reprise ou pas des écoles doit avoir comme considération première la considération sanitaire et pas politique.

M. Le Dasen : Reprenons l'ordre des questions.

Cadrage de la reprise. Calendrier, protocole national. Date ?

Réponse : Milieu de la semaine normalement. On peut prévoir un envoi de tous ces docs de protocolisation fournis par le ministère aux membres CHSCT. On doit attendre le protocole national cette semaine mais on va faire avec ce que l'on nous avait dit : 11/05 pas d'élèves, 12/05 CP et CM2, 18/05 autres niveaux. Second degré : semaine du 11/05

pas d'élèves. Semaine 18/05 : 6^e, 3^e, lycée pro atelier. Troisième semaine : toutes les classes.

Toujours en petits groupes avec un plafond modulable.

Encore une fois, nous devons attendre d'autres informations, nous le saurons en milieu de semaine avec le protocole.

Donc pas de réponse claire à nos demandes, sachant qu'au final les équipes enseignantes seront confrontés à des problématiques qu'il leur appartiendra aux yeux de l'administration de résoudre ! En clair, gérer la pénurie au mieux.

Pour FO, cette crise est révélatrice d'un manque cruel de moyens en termes d'assistance du personnel, manque au niveau de la médecine de prévention et du suivi psychologique, la MGEN, organisme privé

rappelons-le, ne saurait se substituer aux obligations de l'employeur au regard du sanitaire et du psychologique pour le personnel.

Sur le reste des questions concernant l'organisation de ce retour en classe, nous sommes renvoyés aux spécificités locales et donc pas de réponses satisfaisantes !

Oui, la situation est inédite. Nous devons pouvoir nous adapter... **Tout est dit !**

On nous promet sous peu un protocole national,

FO : Est-ce qu'une communication sera faite auprès des collègues ?

Réponse Dasein : Je ne le ferai que quand il y aura le protocole. Le conseil scientifique n'émet qu'un avis. Je ne vais pas diffuser à l'ensemble du personnel les avis du conseil scientifique car ce ne sont que des avis. Mais nous devons nous assurer que le protocole et le cadre soit diffusé tant vers les usagers que vers le personnel.

Petit rappel de FO, c'est l'employeur qui doit informer les salariés, même si souvent ce sont les organisations syndicales qui le font !

FO : comment cela se passe pour le personnel de la dsden ?

Réponse de la SG : On est en groupe de travail académique le 29 avril pour poser toutes les problématiques. Nous allons être sur un plan de continuité de l'activité dans le respect le plus strict de la sécurité des collègues.

Prochain CHSCT D prévu le 4 mai

Vos représentants FNEC-FP FO : Christian ROBERT, Hervé MAGRE, Laure DELBES, Céline BEGES